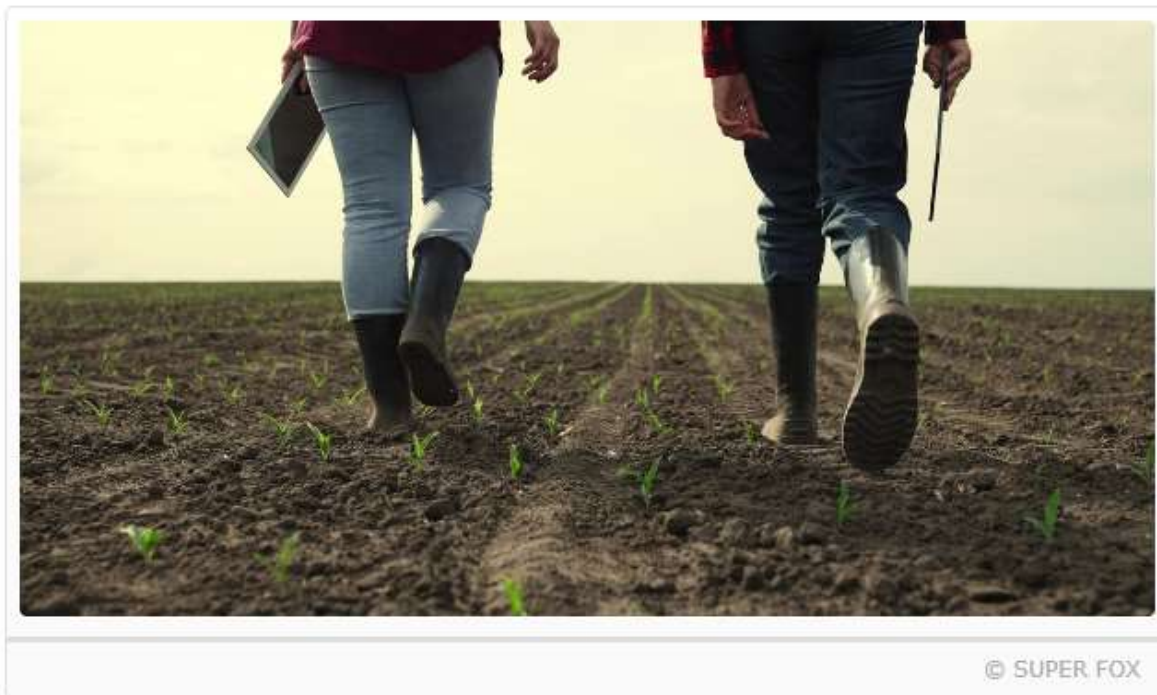


Planification écologique : un nouvel appel à projets pour accompagner l'agriculture



Le 14 juin, le ministère de l'Agriculture a lancé un nouvel appel à projets visant à « *faciliter et massifier l'accompagnement des agricultures face aux enjeux climatiques* ». Le dispositif s'inscrit dans les engagements pris pour 2024 par Marc Fesneau, le 20 décembre dernier, lors du dernier Conseil supérieur d'orientation et de coordination de la politique agricole (CSO). À cette occasion, soit avant la récente revue à la baisse des dépenses publiques, le ministre avait annoncé consacrer 500 millions d'euros à plusieurs mesures de planification écologique.

Ce nouvel appel à projets se destine, en deux volets, à des entités collectives (entreprises, collectivités, interprofessions, coopératives ou centres de formation) ou à des exploitants individuels souhaitant identifier « *des perspectives et des moyens* » pour répondre aux « *défis climatiques* » qui pèsent sur le secteur. « *Les lauréats proposeront aux exploitants un accompagnement sur mesure dans la mise en place d'un plan d'action à l'aide d'un diagnostic sur une thématique choisie préalablement portant sur l'atténuation, l'adaptation ou la santé des sols et partant des problématiques rencontrées sur leur exploitation, avec un financement incitatif à hauteur de 90 %, explique le ministère. Au-delà des gains certains pour l'environnement, cette mesure a également pour but d'apporter un avantage économique aux agriculteurs et d'identifier des sources de financement mobilisables telles que le Label bas carbone.* »

Piloté par l'Agence de la transition écologique (Ademe), le dispositif peut soutenir des projets allant jusqu'à 1,4 million d'euros, avec un taux de prise en charge d'au moins 80 %. Les candidats ont jusqu'au 11 septembre pour soumettre leur dossier.



Félix Gouty, journaliste
Rédacteur spécialisé